

Les chefs d'entreprise changeront de statut

La ministre des classes moyennes, Françoise Hetto-Gaasch, veut rendre le métier de chef d'entreprise plus attractif.

Le paquet TVA qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010, le nouveau plan comptable applicable à partir de 2011 et les différents moyens de financement, à la disposition des entreprises, ont été les points forts de la Journée d'actualités économiques, comptables et fiscales, présentée hier par *PricewaterhouseCoopers*.

La vision de Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes, sur l'avenir des PME a également retenu toute l'attention des quelques 130 participants à ce séminaire. La ministre a annoncé quelques mesures spécifiques, telle que le cofinancement de l'initiative «vaccinAnticrise» de la Chambre de Commerce, une prochaine réforme du statut de l'indépendant et du dirigeant d'entreprise pour les rendre plus attractifs, ainsi qu'une réforme fondamentale du droit d'établissement, et une refonte de la loi sur les grandes surfaces.



(Photos: Gérard Karas)

Concernant le commerce de détail, la ministre a rappelé le soutien de son administration au commerce urbain et a indiqué son souhait de prolonger l'ouverture des commerces le samedi jusqu'à 20 heures «après concertation avec les partenaires sociaux». //